

Adresse de la société populaire de Bresles (Oise), lors de la séance du 30 brumaire an III (20 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Bresles (Oise), lors de la séance du 30 brumaire an III (20 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 412-413;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18431_t1_0412_0000_7

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Representans du peuple,

Le modérantisme sembloit naguère vouloir s'emparer des raines de l'esprit public; nous vous l'avons dit avec franchise; mais votre adresse au peuple françois, nous a parfaitement rassurés, il n'est plus de Robespierre, le reigne de la justice et des lois a succédé à celui du sang : Restés à votre poste, législateurs; que vos ennemis qui sont les notres, rentrent dans le néant, s'ils osoient encore vouloir vous dicter des lois; les republicains sont là, ils ont fait le serment de mourir pour vous, ils sauront prouver qu'ils n'ont jamais jurés en vain.

TEYSSONNIERE, *président*, DESBORDES, *secrétaire*
et 2 autres signatures.

5

La société populaire de Bergues-sur-Cosme, département du Nord, annonce à la Convention que sa sublime Adresse aux Français est gravée dans tous les coeurs : elle l'invite à achever ses glorieux travaux.

Mention honorable, insertion au bulletin (12).

[*La société populaire de Bergues-sur-Cosme à la Convention nationale, le 10 brumaire an III*] (13)

Représentans du peuple,

La destinée vous a appelés pour fonder la République française sur les principes sacrés de la liberté et de l'égalité. Plus cette mission étoit environnée d'écueils, plus il y avoit de gloire à la remplir. Vous l'avez senti. Les dangers ne vous ont rendu que plus résolu et plus fermes. Des hordes étrangères étoient venues menacer la liberté, des vils instrumens des desseins perfides des despotes avoient déjà envahis une des belles contrées de la République. Forts du courage et de l'énergie d'un peuple libre, vous avez dit à nos braves armées, allez, exterminiez ces nombreux esclaves et le sol de la République en a été délivré. Ces barbares ont ravagé nos campagnes, l'industrie nationale les fera reflourir, des maux plus grands nous ont affligés, des ennemis plus cruels ont attaqué la félicité publique et y ont porté le coup le plus terrible à la faveur d'une confiance qu'ils avoient usurpée et de l'autorité qu'ils avoient accaparée ils s'étoient flattés de nous ramener à l'esclavage. Ces monstres avoient substitué le brigandage, les crimes de toute espèce, aux vertus républicaines, les loix sous eux, ne portoient plus que l'empreinte de leur volonté sanguinaire, et le carnage désoloit la terre de la liberté. Vous les avez détruits, mais cette plante

empoisonnée se reproduit avec une désespérante facilité. Il faut en arracher jusqu'au dernier rejetton. C'est alors que vous aurez atteint vos destinées. Frappez indistinctement tous les continuateurs de la tyrannie, des bénédictions universelles accompagneront vos coups, ne souffrez pas que des méchans mettent la terreur à la place de la justice, c'est ainsi qu'ils renversoient l'édifice sublime que vous construisez par tant de sacrifices. La terreur est passagère, la justice seule est éternelle. L'une abrutit les hommes, et les plie au joug de la tyrannie, l'autre élève leur courage et les attache à la patrie. C'est elle qui fait les républicains. Représentans du peuple, nous ne vous parlons pas de ses droits, c'est vous qui les avez proclamés, à ce premier bienfait, vous en avez ajouté un autre; celui de lui en garantir l'exercice par votre énergique adresse aux français avec quel enthousiasme nous l'avons recue! les principes que vous y professez, gravés dans tous les coeurs des républicains vous assurent à jamais notre reconnoissance, ne les perdez jamais de vue. C'est ainsi que vous vous occuperez de notre bonheur.

Vive la République, Vive la Convention nationale.

Suivent 73 signatures.

6

La société populaire de Bresles, district de Beauvais, département de l'Oise, assure la Convention que le peuple de Bresles n'a d'autre cri de ralliement que la Convention : elle jure d'abattre et d'anéantir toute puissance qui voudroit rivaliser avec elle.

Mention honorable, insertion au bulletin (14).

[*La société populaire de Bresles à la Convention nationale, le 10 brumaire an III*] (15)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.

Citoyens Législateurs,

Nos concitoyens ont accueilli avec les plus vifs applaudissemens votre adresse au peuple français. Cette adresse rend hommage à la vérité.

L'esprit public est excellent dans notre commune et le patriotisme y triomphe, nous ne reconnoissons d'autre guide que le pur amour de la liberté, d'autre principes que ceux de l'égalité, de la probité et de l'humanité, d'autre réunion comme point central que la Convention nationale, et ces sentiments memes se manifestent tous les jours dans nos assem-

(12) P.-V., XLIX, 302.

(13) C 326, pl. 1423, p. 2.

(14) P.-V., XLIX, 302.

(15) C 326, pl. 1423, p. 3.

blées par des cris de vive la République, vive la Convention nationale.

Nous vous invitons très expressément citoyens Législateurs de rester à votre poste, ferme comme les rochers à déployer cette énergie active pour déjouer toutes les trames des conspirateurs, sous quelque forme qu'ils se cachent.

Ne souffrez jamais qu'aucune puissance usurpatrice s'élève à côté de la seule véritable puissance du peuple qui est la Représentation nationale; c'est vous qui êtes nos pères dépositaires de tous nos intérêts; et nous ne reconnoîtrons jamais d'autre autorité.

Salut et fraternité.

*Les membres de la société
populaire de Bresles.*

DESRUELLES, *président*, REVUE, *vice-président*,
DESTREE, DUCLAIR, *secrétaires*
et 23 autres signatures.

7

Le comité révolutionnaire de Besançon [Doubs] écrit que nouvellement élu par les représentants du peuple, il jure de maintenir exactement l'observance des lois, qu'il gardera son serment, et ne souffrira pas que les propriétés soient violées : il invite la Convention à maintenir le gouvernement révolutionnaire, dégagé des iniquités dont l'avoit entravé le tyran.

Mention honorable, insertion au bulletin (16).

[*Le comité de surveillance et révolutionnaire du district de Besançon à la Convention nationale, le 15 brumaire an III*] (17)

Nouvellement élus par les Représentants du peuple délégués dans le département du Doubs, pour composer le comité révolutionnaire du district, nous avons jurés dans leurs mains de maintenir et défendre la liberté, l'égalité, la sûreté des personnes et des propriétés, l'indivisibilité de la république, de mourir pour l'exécution de la loi. Notre premier devoir est de le renouveler à la Convention nationale.

Représentants du peuple, nous serons fidèles à ce serment.

Les principes contenus dans votre sublime adresse aux français sont les nôtres, ils sont gravés dans nos cœurs, et ils seront la règle de notre conduite.

Nous ne suivrons par la route tracée par l'arbitraire et la tyrannie que vous avez détruite; le chemin de la justice sévère, mais équitable sera le notre.

Maintenus jusqu'à la paix le gouvernement révolutionnaire régularisé et dégagé par vous

des iniquités dont il a été le prétexte, il ne peut effrayer que les ennemis de la liberté; ceux là, notre œil les surveille, s'ils cherchent à luy porter atteinte, la justice nationale les attend. Le citoyen paisible n'a rien à redouter

Représentants, la justice sera notre guide, la loi notre règle, la Convention nationale notre centre, et l'affermissement de la république notre but.

Salut et fraternité.

MOTÉY, AIGROS, FRANCE, BAILLY, DESEURRE,
BONNET aîné, DROMAR, GUILLET.

8

La société populaire de Casteljaloux [Lot-et-Garonne] félicite la Convention sur son Adresse aux Français; elle jure de tout sacrifier pour en défendre les principes, si jamais ils étoient attaqués.

Mention honorable, insertion au bulletin (18).

[*La société des Amis de la Constitution de 1793 séante à Casteljaloux à la Convention nationale, le 8 brumaire an III*] (19)

Représentants,

Nous avons lu plusieurs fois et toujours avec une nouvelle satisfaction votre adresse aux français : elle a excité notre admiration, et notre reconnaissance.

Vous avez banni la terreur du sol de la liberté, nous vous en félicitons; la terreur n'est utile qu'aux despotes puisqu'elle n'est propre qu'à faire des esclaves. La justice seule doit régner chez un peuple libre, pour faire triompher l'innocent, punir les intrigants, les fripons, et tous ceux qui travaillent à se faire un patrimoine aux dépens de la fortune publique, pour frapper du glaive de la loi les continuateurs de l'infame Robespierre qui abusent des places qui leur sont confiées pour commettre des actes arbitraires et forger de nouvelles chaînes aux français qui veulent la liberté ou la mort.

Représentants, nous adhérons aux principes manifestés dans votre adresse; nous jurons d'être toujours prêts à sacrifier nos biens et nos vies pour les maintenir : nous jurons de ne reconnoître d'autre point de ralliement que la Convention nationale.

Recevez, Représentants, nos actions de grâces de l'assurance que vous nous donnez de rester à votre poste jusqu'à ce que tous nos ennemis soient anéantis, par là vous remplissez le vœu de tous les vrais républicains.

Vive la République une et indivisible, Vive la Convention nationale.

Suivent 43 signatures.

(16) P.-V., XLIX, 302.

(17) C 324, pl. 1401, p. 4.

(18) P.-V., XLIX, 302.

(19) C 326, pl. 1423, p. 5.